

«La Révolution de couleur financée par les États-Unis contre Cuba est vouée à l'échec»



Salim Lamrani. Photo des archives de Cuba, Isla mía

La Havane, 15 nov. (RHC)- Salim Lamrani, maître conférencier à l'université de La Réunion et grand connaisseur des relations entre Cuba et les États-Unis a souligné, dans des déclarations à l'agence Prensa Latina que la «Révolution de couleur» promue et financée par Washington contre Cuba est vouée à l'échec.

«De mon point de vue, elle est vouée à l'échec car, malgré les difficultés et les vicissitudes quotidiennes sur l'île, aucun Cubain digne de ce nom n'est prêt à s'allier au gouvernement états-unien, ennemi

historique de la souveraineté et de l'indépendance de Cuba», a déclaré Salim Lamrani.

Docteur ès études ibériques et latino-américaines de l'université Paris-Sorbonne, Salim Lamrani a précisé que Washington tente d'appliquer à Cuba la formule utilisée dans d'autres nations pour renverser des gouvernements légitimes, connue sous le nom de révolution de couleur.

La nouvelle croisade contre Cuba et sa Révolution consiste à convoquer à des mobilisations contre le gouvernement sous l'étiquette de pacifique, dans lesquelles de petits groupes financés depuis l'étranger servent de fer de lance au renversement, soutenus par tout un déploiement inédit de propagande et de manipulation dans les réseaux sociaux et les médias.

Salim Lamrani a rappelé que depuis 1959, l'un des principaux piliers de la politique extérieure des États-Unis envers son voisin a été l'organisation, la préparation et le financement d'une opposition interne pour renverser le gouvernement révolutionnaire.

«Pendant trente ans, jusqu'en 1991, il s'agissait d'une politique secrète et clandestine. Depuis 1992, avec l'adoption de la Loi Torricelli, c'est un objectif déclaré, public et admis par Washington, puisque son article 1705 prévoit un budget pour l'opposition cubaine dans l'île», a-t-il signalé.

Le professeur Lamrani a ajouté que la Loi Helms-Burton, toujours en vigueur, tout comme la Loi Torricelli, inclut le financement de l'opposition cubaine dans son article 109, initiatives auxquelles il faudrait ajouter les rapports adoptés en 2004 et 2006, par le président de l'époque Georges W. Bush pour fournir de l'argent aux groupes contre-révolutionnaires.

Au cours de son dialogue avec Prensa Latina, Salim Lamrani a alerté sur le fait qu'on ne peut pas accepter ces faits comme normaux et que l'on ne peut pas ignorer le droit des agressés de se défendre.

«Selon le Droit International, le financement d'une opposition d'un pays tiers est illégal puisque cela va à l'encontre du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des nations souveraines» a-t-il souligné.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/277213-la-revolution-de-couleur-financee-par-les-etats-unis-contre-cuba-est-vouee-a-lechec>



Radio Habana Cuba